

# PROJET D'UN ENTREPOT LOGISTIQUE

Parc d'activités de Bolbec – Saint Jean  
COMMUNE DE BOLBEC

## DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'UNE ICPE

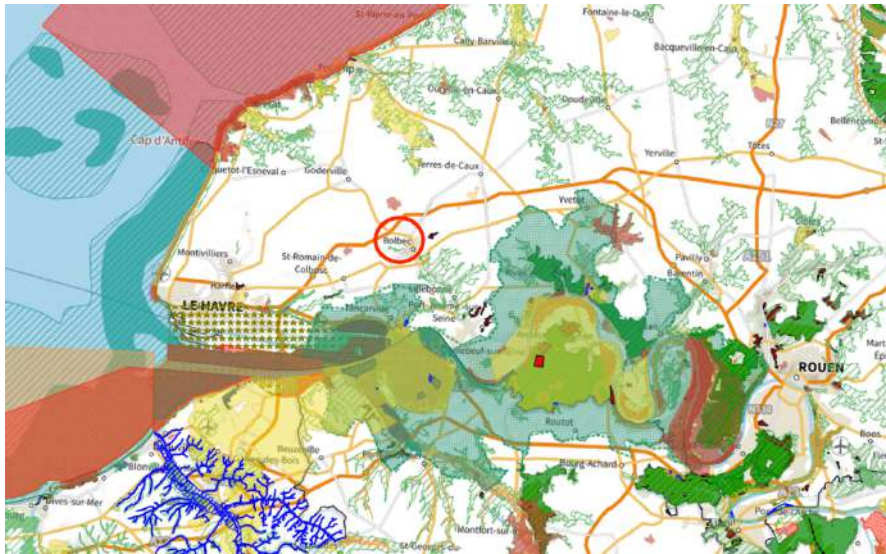
### PJ 13 EVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Maître d'ouvrage :	Exploitant :	Maître d'œuvre :
IMMOSUPPLY	GCA SUPPLY PACKING 	ARCHICUB
ZI de Gournier 26200 MONTELIMAR	101 rue Tolbiac 75013 PARIS	2 Place de la Liberté 67300 SCHILTIGHEIM

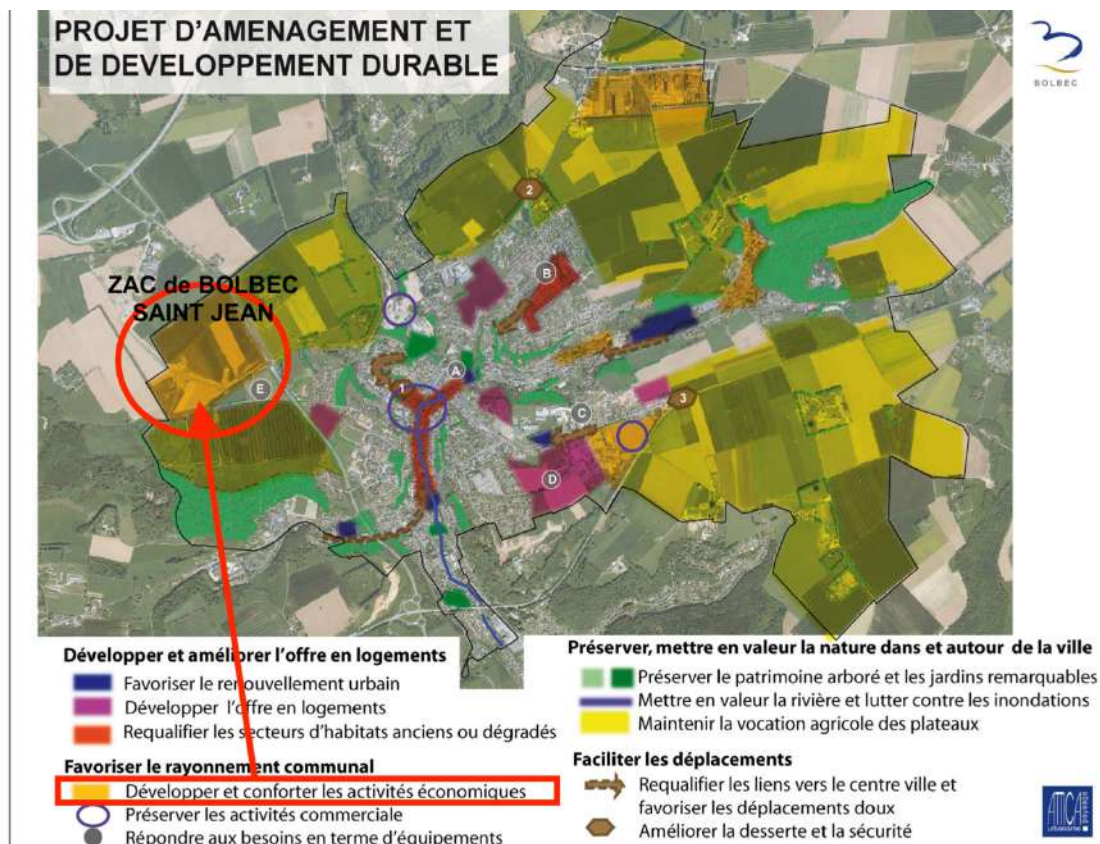
le 7 décembre 2023

## 1. LOCALISATION

La commune de Bolbec, en Seine maritime, ne se situe pas dans une zone naturelle préservée ni à proximité immédiate. Les plus proches se situent à une dizaine de km au sud, en bordure de Seine



Le projet est implanté dans le parc d'activité industriel et commercial, destiné à développer les activités économiques de Bolbec.





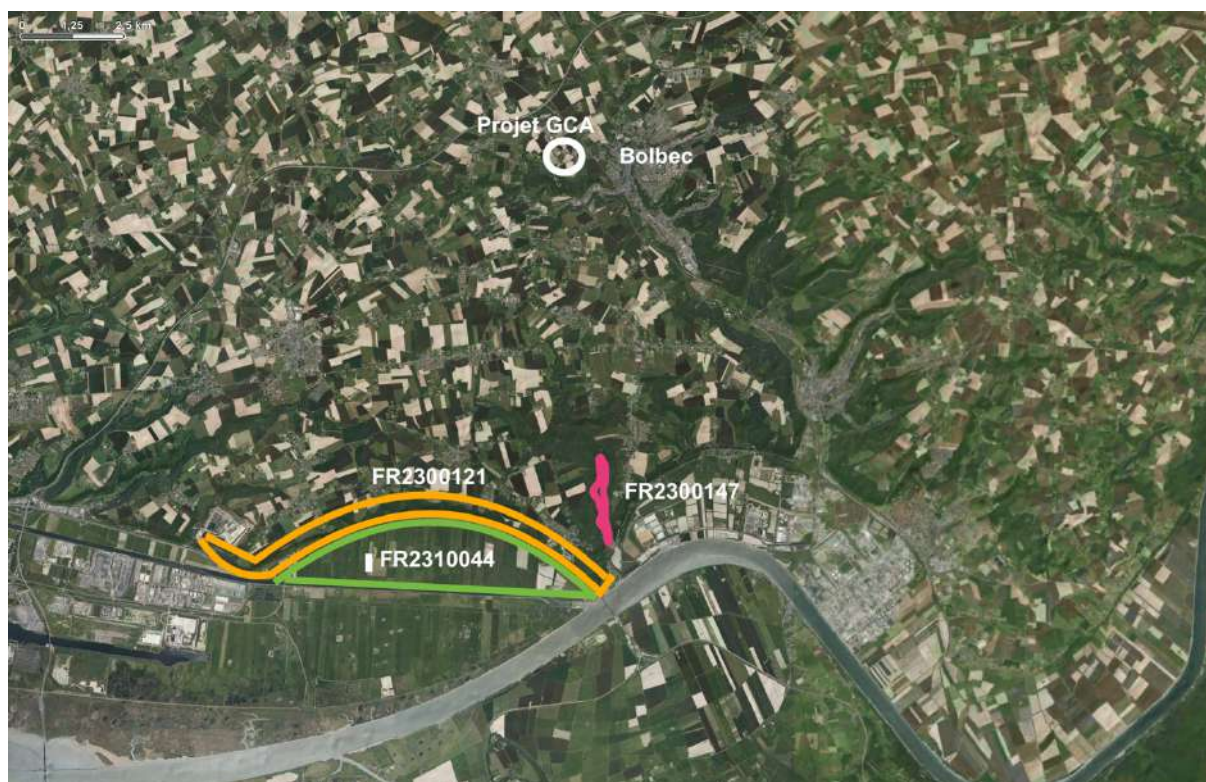
## 1. INCIDENCE NATURA 2000

Analyse d'incidence du projet sur les zones Natura 2000 les plus proches.

### 1.1 zones Natura 2000

Natura 2000 Directive Habitat / Directive Oiseaux			
Identifiant national	Nom	Surface	Localisation
FR2300147	Val Eglantier	9,94 ha	Environ 8,8 km au sud du site
FR2300121	Estuaire de la Seine	11 341 ha	Environ 9,4 km au sud-ouest du site
FR2310044	Estuaire et marais de la Basse Seine	18 840 ha	Environ 10 km au sud-ouest du site

Le site d'implantation du projet n'est pas situé au sein ni à proximité d'une zone Natura 2000. Celle-ci se trouve à une dizaine de kilomètres au sud de Bolbec



- Val Eglantier (FR2300147)

Le site d'implantation du projet GCA SUPPLY est situé à plus de 8 km de cette zone.

Le site Natura 2000 Val d'Eglantier, officiellement désigné et classé sous le code FR2300147, est situé en Normandie, dans le département de la Seine-Maritime, couvrant les communes de Saint-Nicolas-de-la-Taille et Tancarville. Ce site, d'une superficie de 9,94 hectares, présente une altitude variant entre 5 et 10 mètres.

Descriptif :

Val d'Eglantier se caractérise par une variété d'habitats naturels, comprenant principalement des marais, bas-marais, tourbières (47%), des eaux douces intérieures comme des eaux stagnantes et courantes (43%), ainsi que des forêts caducifoliées (10%). Cette petite vallée encaissée, formée dans le socle calcaire du Turonien lors des grandes glaciations du quaternaire, est particulièrement remarquable pour sa riche biodiversité et ses divers habitats d'intérêt communautaire.

Le site abrite plusieurs espèces végétales à répartition limitée, comme le Thélyptéris des marais (*Thelypteris palustris*), une fougère protégée au niveau régional, et l'Aulne blanchâtre (*Alnus incana*) dans la tourbière. La diversité physiognomique de la végétation liée au gradient hydrique offre de bonnes possibilités de nidification pour des espèces comme la sarcelle d'hiver et constitue un refuge important pour la faune. Le Val d'Eglantier est également reconnu pour sa richesse exceptionnelle en bryophytes, présentant des affinités boréo-atlantiques et montagnardes.

En plus de sa valeur écologique, le Val d'Eglantier joue un rôle fonctionnel important en tant que zone refuge à niveau de complexité élevé, élément de diversité, régulateur du facteur eau et protecteur contre l'érosion. Il est l'un des rares ensembles forestiers alluviaux bien conservés en Haute-Normandie.

Vulnérabilité :

Problèmes de gestion hydraulique liés à un captage non utilisé.

### **Impacts du projet**

- Zone d'implantation :

Le projet s'implante au sein d'un Parc d'Activités dont les terrains avoisinants sont occupés par des activités industrielles et logistiques, ou en cours de commercialisation par le Caux pour le même type d'activité.

Le site n'aura pas d'impacts sur les habitats et espèces des zones Natura 2000.

- Travaux :

Les travaux de réalisation du projet n'auront pas d'impacts directs sur l'habitat, la faune et la flore aux vues des distances d'éloignement.

- Rejets aqueux

Les eaux pluviales de toiture, exemptes de pollution, seront dirigées vers le bassin d'infiltration à l'Ouest du site, aménagé à cet effet par le Caux. Les eaux pluviales de voiries transiteront via un bassin de rétention étanche puis seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant de rejoindre le bassin d'infiltration.

- Rejets atmosphériques

Les rejets atmosphériques du site seront limités au trafic des véhicules et aux gaz de combustion de la chaufferie au gaz. Le trafic étant limité à 30 PL/jour par rapport à la route départementale D982 et à l'Autoroute A131 passant à proximité de cette Natura 2000 à plus de 8 km du site, il n'y aura pas d'impact mesurable des rejets atmosphériques liés à l'activité.

- Bruit

Le bruit généré par la plateforme du site sera essentiellement dû à la circulation des poids lourds. Le trafic étant très faible par rapport à la route départementale D982 et à l'Autoroute A131 passant à proximité de cette Natura 2000, on peut en conclure que l'impact est très limité.

- Habitats

La réalisation de la plateforme logistique ne conduira pas à détruire des habitats des zones Natura 2000 et l'activité du site n'aura pas d'impacts sur les habitats naturels, situés à une dizaine de kilomètres

### **Conclusion**

**Le site n'est pas susceptible d'avoir d'impacts sur les zones Natura 2000 identifiées.**